

ACCUSÉ DE RÉCEPTION



Association des
ingénieurs-conseils
du Québec

La firme devra joindre une copie de cet accusé de réception complété lors de l'envoi de ses dossiers de mise en candidature. Une fois reçu, l'AICQ procédera à la vérification de conformité des dossiers de candidature et retournera cet accusé de réception spécifiant l'acceptation ou non, le cas échéant.

NOM DE LA (DES) FIRME(S) _____

NOM DU SIGNATAIRE AUTORISÉ DE LA FIRME (EN LETTRES MOULÉES)

TÉLÉCOPIEUR [] _____

PROJET

NOM DU PROJET _____

VÉRIFICATION

PROJET INSCRIT SELON DIRECTIVES VÉRIFICATION DE LA FIRME RÉSERVÉ À L'AICQ

RESPECT DE LA DATE / HEURE LIMITE DE REMISE DU DOSSIER RÉSERVÉ À L'AICQ

CONSIGNES ADMINISTRATIVES

DOSSIER PRÉSENTÉ EN FRANÇAIS

DOSSIER PRÉSENTÉ EN 10 EXEMPLAIRES

FORMATAGE DES DOSSIERS

15 PAGES, CARACTÈRES ET MARGES, INTERLIGNE, ETC.

TÉMOIGNAGE DU CLIENT

RÉCIPIENDAIRES, SI PROJET PRIMÉ

VISIBILITÉ DU PROJET ET DE LA FIRME

DOSSIER ÉLECTRONIQUE (2 CD) INCLUANT :

MATÉRIEL PROMOTIONNEL OBLIGATOIRE

LOGOS DE LA FIRME ET DU CLIENT

TEXTE DE PRÉSENTATION (100-150 MOTS)

DESCRIPTION DU PROJET (50-60 MOTS)

L'AICQ s'engage à informer la firme de la conformité administrative de ses dossiers dans les 48 heures qui suivent la fermeture de la période de mise en candidature. Le jury se réserve le droit de refuser un dossier après l'acceptation de celui-ci lors de l'inscription, s'il advenait qu'il constate une lacune ou qu'une des conditions d'admissibilité ne soit pas respectée.

INSCRIT DANS LA CATÉGORIE :

- BÂTIMENT MÉCANIQUE - ÉLECTRIQUE
- BÂTIMENT STRUCTURE
- ÉNERGIE
- ENVIRONNEMENT
- GESTION DE PROJET OU GÉRANCE DE CONSTRUCTION
- INDUSTRIE
- INFRASTRUCTURES DE TRANSPORT
- INFRASTRUCTURES URBAINES
- INTERNATIONAL
- RELÈVE
- TÉLÉCOMMUNICATIONS ET NOUVELLES TECHNOLOGIES

RÉSERVÉ À L'AICQ

CONFORME

COMMENTAIRES _____

SIGNATURE _____ DATE _____